



Repos compensateur cherche réponse.

Par **Os3f**, le **12/01/2013** à **11:51**

Bonjour tout le monde,

Dans l'entreprise ou je travail depuis plus de deux ans, je viens de passer au repos compensateur.

J'ai des horaires journalières assez aléatoire. Je vous donne un exemple.

Admettons sur le mois de novembre 2012 j'ai cumulé un total de 20h compensateur. La première semaine de décembre je souhaite prendre une journée comme le mercredi. Donc je vous donne un exemple d'heure faites dans la semaine.

Lundi 8h

Mardi 7h

Mercredi R/C

Jeudi 7h

Vendredi 11h

Soit un total de 33h travaillé et 7h de R/C (?) donc un total de 40h à la semaine ou 33h de temps travaillé cette semaine ?

Parce que les R/C sont des heures cumulées sur les mois précédent donc des heures travaillées et non payées mais à ajouter à la semaine en cas de récupération ou c'est tout simplement une journée que l'on ne doit pas compter mais par contre qu'on décompte sur le cumule des heures ?

Si mon message vous paraît confus je reste à disposition pour toutes réponses complémentaire et je vous en remercie par avance pour la résolution de mon soucis.

Par **P.M.**, le **12/01/2013** à **14:18**

Bonjour,

Si c'est ce que vous voulez savoir, a priori, un repos compensateur ne génère pas d'heures supplémentaires...